

Google Street View ne menace pas la vie privée

Le très controversé service de Google, Google Street View a remporté une victoire. L'application, très vite critiquée pour son intrusion dans la vie privée des particuliers, avait fait l'objet d'une attaque en justice. Les plaignants ont perdu le procès.

Lancé au mois d'août dernier, le site, présenté comme une évolution de Google Maps, offre une navigation à 360 degrés aux visiteurs qui souhaitent découvrir une ville. En effet, dans un souci de grande précision, Google a « scanné » les grandes villes rue par rue.

La précision du service n'est pas du goût de tous. Un couple américain, originaire de la ville de Pittsburgh, décide de porter l'affaire en justice. Les plaignants, en plus d'affirmer que leur vie privée a été violée, assurent que le prix de leur maison a chuté. Ils espèrent obtenir 25.000 dollars de réparation.

La justice ne l'entend pas de cette oreille. Pour le tribunal, Google Street View ne semble constituer en rien une menace contre la vie privée. Pour sa défense, le moteur de recherche a expliqué, selon des propos reproduits par le site *20minutes.fr*, qu'à « *l'époque des images satellites, même dans le désert, la vie privée absolue n'existe pas* ». L'argument a fait mouche. Google de son côté a mis de l'eau dans son vin. Les visages et les plaques d'immatriculation sont désormais moins indentifiables.

Malgré cette victoire, la firme de Mountain View n'est pas au bout de ses peines. Le tout dernier service du groupe, [Google Latitude](#), permet de situer par triangulation les gens grâce à leurs mobiles. De quoi fournir de longues nuits d'insomnies aux défenseurs de la vie privée...